

Le Petit-Séminaire de Paris a été fondé par Mgr. Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans. C'est un des collèges les plus forts et les plus renommés de Paris et, par conséquent, de la France tout entière. Il fut même un temps où le Petit-Séminaire de Paris était regardé comme supérieur aux autres collèges. Mgr. Dupanloup, qui le dirigeait alors, ne craignit pas de jeter un défi solennel à tous les collèges royaux de la France sous le contrôle de l'Université. Depuis que Mgr. Dupanloup, par sa nomination à l'évêché d'Orléans, a été forcé de s'éloigner d'un établissement qu'il aimait d'un amour si paternel et que, grâce à son énergique et persévérante activité, il avait ainsi placé à un rang si honorable, le Petit-Séminaire de Paris n'a pas tout-à-fait soutenu la réputation qu'il lui avait acquise; mais il n'en est pas moins encore aujourd'hui le modèle des institutions de ce genre et l'heureux rival des collèges de l'Université.

On sera peut-être surpris de voir que dans une maison aussi célèbre et d'une telle force on ne consacre qu'une seule année à la philosophie. La raison en est bien simple: la philosophie n'est pas considérée comme faisant directement partie du cours d'études, et l'on n'en enseigne que ce qui est nécessaire aux élèves sortant du Petit-Séminaire, pour obtenir le degré de bacheliers. Ceux qui veulent étudier plus particulièrement la philosophie, peuvent aller à Issy, à trois lieues de Paris, dans un collège tenue par les Sulpiciens et où le cours de philosophie dure trois ans.

#### REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Bernardin de Saint-Pierre prônait la paix universelle. Le cher homme! Il est permis de croire que c'était par passe-temps, et que son intelligence n'avait pas fait de très-grands efforts pour trouver, parmi les nombreuses combinaisons du possible, une seule qui pût s'adapter à son système. Au reste, de ce qu'il ait étudié la nature dans ses moindres beautés, il ne s'ensuit pas qu'il ait fait sur le monde des études bien approfondies, vous l'admettez sans peine. S'il a passé les trois quarts de sa vie dans son cabinet de travail, à la bonne heure; mais s'il s'est heurté franchement, comme les autres, contre ce vieux monde qu'il voulait pacifier, s'il a coudoyé les préjugés et ces belles erreurs transmises de siècle en siècle, il a dû rire lui-même de cette idée drolatique d'une paix universelle.

Tenez, si j'étais appelé à réfuter sire Bernardin quant à la possibilité de son beau rêve, je ne feuilleterais pas l'histoire des dissensions depuis la confusion des langues jusqu'à nos jours; je ne parlerais pas des sept villes rivales disputant sur le berceau d'Homère. Je trouverais plus concluant de faire une allégorie représentant les villes du Canada, sourdes à toutes les exigences de la politique, indociles aux injonctions des partis et à la décision même d'une souveraine, luttant pour un misérable titre, hurlant jusqu'à l'inanition dans l'impuissance absolue de l'obtenir. Et la conclusion serait accablante pour le système du grand écrivain....

Mais vous voulez une chronique, lecteurs. Pardonnez-moi. J'étais à profiter d'un peu de latitude qu'on m'a donnée pour mes réflexions philosophiques. *L'Abeille* m'a permis des généralités comme celle-là, et il est tout naturel que j'en profite. Or me voici tout à vous.

Si le discours du Gouverneur est écouté bouche béante et commenté par la presse aux quatre points cardinaux, *L'Adresse* de la Chambre a des effets de mécanique plus admirables encore. Ces députés qui reviennent dans l'arène, las du repos de la vacance, bondissent sur leurs sièges lorsque le moment est venu de discuter *L'Adresse*. Puis vient un engagement général où les phalanges opposées de principes, d'opinion, de préjugés, viennent en contact pour produire un résultat qui n'est pas toujours attendu, mais qui est toujours décisif en ce qu'il relève d'un côté et froisse de l'autre.

*L'Adresse* a été proposée par M. Dufresne, député du comté de Montcalm, secondé de M. Burton, du Haut-Canada. La question du siège du gouvernement venait en premier lieu dans ce document, et la discussion l'a immédiatement attaquée avec sa vigueur ordinaire. M. Sicotte est venu tout d'abord avec un amendement tendant à déclarer que la Chambre ayant rejeté formellement la décision de la Reine, les principes de la constitution veulent que l'opinion de la majorité soit respectée et qu'il y soit donné suite. M. Langevin a secondé cet amendement qui a donné lieu à des débats prolongés entre MM. Sicotte, Langevin, Dorion, Piché, Thibaudeau, McGee, Foley, pour l'amendement, et MM. Cartier, Alley, Turcotte, Rose et Bellingham, contre l'amendement. La discussion a pris tantôt les allures sarcastiques de l'ironie, motivée par les explications données par le ministre Brown-Dorion, tantôt les formes plus sérieuses et plus graves d'une lutte de principes. MM. Hogan et Wallbridge ont ensuite proposé un second amendement, mitigant celui de M. Sicotte, et déclarant en substance que la Chambre, tout en remerciant Sa Majesté de s'être rendue à l'appel de ses sujets Canadiens en choisissant une capitale, doit, en conséquence de la probabilité d'une union fédérale des provinces, recommander à l'Exécutif de ne prendre pour le présent aucune mesure par rapport à l'érection des édifices publics à Ottawa. Ceci a amené une nouvelle discussion à laquelle ont pris part quelques membres de l'opposition, aux prises avec les moteurs et deux membres des environs d'Outaouais, MM. Scott et Heath. Au moment où j'écris, il n'y a pas encore eu de division.

Au conseil législatif, où l'on va plus rondement, on a d'abord rejeté, à une division de 12 contre 23, un amendement de M. Dessaulles tendant à déclarer mauvais le choix d'Ottawa par Sa Majesté. On a présenté ensuite un nouvel amendement déclarant qu'il serait inutile et dispendieux de transporter le siège du Gouvernement à Québec pour les quatre ans à venir. Cet amendement, funeste à la ville de Champlain, a été adopté à une division de 14 contre 24. Comme cette question regarde principalement les subsides, si la Chambre décide de venir à Québec, elle l'emportera sur le Conseil et

la décision de celui-ci restera ainsi sans effets.

Les autres paragraphes de *L'Adresse* ont été adoptés au Conseil qui l'a présentée à Son Excellence avec les cérémonies d'usage. II. T. T.

#### NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Révérend M. N. C. Fortier, curé de St. Michel, qui a succombé le 3 Février à une attaque de paralysie, âgé de 59 ans.

Mr Fortier fut en 1818, attaché à l'évêché de Québec comme sous-secrétaire de Monseigneur Plessis. Devenu secrétaire du diocèse en 1823, il rendit d'importants services par son activité et par sa grande connaissance des affaires.

Il fut nommé à la cure de St. Michel en 1829; et jusqu'à sa mort il n'a cessé de diriger cette paroisse, avec le zèle d'un apôtre et les talents d'un habile administrateur.

Sans compter le florissant *Institut* de St. Michel, dont il fut le patron et le père, il a doté cette paroisse de deux maisons d'éducation destinées à y perpétuer le bien qu'il y a fait. *L'Abeille* ne saurait non plus sans ingratitude passer sous silence la généreuse protection que, durant les trente années de sa vie pastorale, il a constamment accordée aux nombreux élèves de sa paroisse qui ont fait, ou qui font encore leurs études dans ce Petit-Séminaire, ou ailleurs.

Ses obsèques ont eu lieu Mardi au milieu d'un grand concours de fidèles et de membres du clergé. Mgr. de Tloa, avant de confier à la terre les restes de ce digne prêtre, a fait son éloge en termes touchants.

Il appartient à la société de St. Michel, à celle d'une messe, et à la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.

*In memoria aeterna erit justus.*

Comme le tirage des premiers et second numéros de *L'Abeille* est depuis longtemps épuisé, nous avons résolu de les réimprimer sous peu de jours afin de satisfaire aux nombreuses demandes qu'on nous en fait.

#### LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous reproduisons l'article suivant de ce Journal dans l'espérance que quelqu'un de nos anciens abonnés réalisera le vœu exprimé par son honorable et bienveillant éditeur:

*L'ABEILLE*.—C'est avec bonheur que nous saluons le retour de cette jolie publication des élèves du Petit Séminaire de Québec, interrompue depuis si longtemps, avec ses deux épigraphes: "Je suis chose légère et vais de fleur en fleur," et "For-san et hæc olim meminisse juvabit." Hélas, oui! *Meminisse juvabit!* Et c'est tout ce qu'il nous reste de ces charmantes années de la jeunesse où l'on pourrait être si heureux si l'on voulait seulement s'apercevoir qu'on l'est! Mais il entre dans notre pauvre nature humaine de n'apprécier le bonheur que lorsqu'il est perdu